





FORMATIONS

ASSISTANT MONITEUR 1

OU

ASSISTANT
MONITEUR 1+2

ORGANISATION

organisée par le Comité du Cher de Natation en lien avec l'ERFAN CVL

PRÉ-REQUIS

15 ans au plus tard le 31/12/2025

Etre licencié à la FFN

Titulaire du PSC1 en fin de formation

*En fonction des inscrits, le comité se réserve le droit d'ouvrir une formation PSC1.

Assistant moniteur 1:

12h en centre et 5h en structure

Assistant moniteur 1+2:

32h en centre et 17h en structure

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne avant le 22 Novembre 2025 : https://forms.gle/o2U3QoGvij45YJ6i8

La première étape pour devenir éducateur ou vous investir dans votre club auprès des éducateurs & dirigeants

40 € Assistant moniteur 1 120 € Assistant moniteur 1+2

Plus d'infos?

comite@ffncher.com



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberte
Egalité
Egalité







Assistant Moniteur

NIVEAU 1



AIDER A L'ENCADREMENT D'UN GROUPE

Je découvre ce qu'est l'encadrement bénévole mais également comment assurer la sécurité d'un groupe au sein de ma structure. Je n'interviens jamais seul sur le groupe ou dans la piscine. Je suis en doublette d'une personne qualifiée à l'encadrement.



UNE FORMATION COURTE

- 12 heures (minimum) en centre de formation avec mon ERFAN
- 5 heures (minimum) en alternance au sein de mon club



CONDITIONS

- 14 ans minimum (au 31 décembre de l'année de la formation)
- Etre licencié de la FFN
- Obtenir mon PSC1* (obligatoire avant la fin de la formation)



CERTIFICATION

Une certification qui se déroule au sein de mon club à partir d'un test de sécurité et d'un oral sur la sécurité.

En cas de validation, la Fédération française de natation me délivre le diplôme d'Assistant-moniteur niveau 1.



^{*} Prévention et secours civiques de niveau 1

Assistant Moniteur

NIVEAU 2



ENCADRER UN GROUPE

J'encadre bénévolement, un groupe de l'école de natation autour des fondamentaux des apprentissages sportifs. Je n'interviens jamais seul dans la piscine ou sur le bassin. J'interviens sous la responsabilité et en présence d'une personne qualifiée à l'encadrement.



UNE FORMATION COURTE

- 20 heures (minimum) en centre de formation avec mon ERFAN
- 12 heures (minimum) en alternance au sein de mon club



CONDITIONS

- 15 ans minimum (au 31 décembre de l'année de la formation)
- Etre licencié de la FFN
- Etre titulaire de l'Assistant-moniteur Niveau 1



CERTIFICATION

Une certification qui se déroule au sein de mon club et qui est faite à partir d'un test de sécurité, d'une mise en situation réelle de conduite d'une séance sur un groupe de l'école de natation (niveau 1 à 4 de construction du nageur) et d'un entretien sur les connaissances pédagogiques.

En cas de validation, la Fédération française de natation me délivre le diplôme d'Assistant-moniteur niveau 2.

